

**RAPPORT ETABLI DANS LE CADRE DE L'ARTICLE 7 DE L'ORDONNANCE du 14/12/2017 SUR LA  
TRANSPARENCE DES REMUNERATIONS ET AVANTAGES DES MANDATAIRES PUBLICS BRUXELLOIS.**

Introduction :

L'art. 7 de l'ordonnance précise que dans les six mois suivant la fin de l'année civile, le Président du CA ou le fonctionnaire dirigeant rédige un rapport reprenant :

- *un relevé détaillé des présences en réunion*
- *des rémunérations et avantages de toute nature ainsi que tous les frais de représentation octroyés à ses mandataires publics*
- *une liste de tous les voyages auxquels chacun de ses mandataires publics a participé dans le cadre de l'exercice de ses fonctions*
- *un inventaire de tous les marchés publics conclus en précisant pour chaque marché les bénéficiaires et les montants engagés.*

**1) Relevé des présences**

a) Bureau

P – Présent

R – Représenté

E – Excusé/Malade/Absent

DATES	K. ZAMOURI	C. MOUREAUX	M.G. GARCIA-FERNANDEZ	K. BOUFRAQUECH
10/01/2023	P	R	E	P
13/02/2023	P	R	P	E
13/03/2023	P	R	E	P
19/04/2023	P	R	P	E
26/05/2023	E	E	P	P
06/09/2023	P	E	P	P
27/11/2023	E	E	P	P

b) Conseil d'Administration

P – Présent

R - Procuration

E – Excusé/Malade/Absent

	CA 30/05/2023	CA 13/12/2023
K.ZAMOURI	P	P
C.MOUREAUX	E	R
G.GARCIA-FERNANDEZ	P	R
K.BOUFRAQUECH	P	R
R.MANDJOMBE	P	P
K.EL JAIDI	P	P
L.KALIMBIRIRO	P	P
S.RAISS	R	R
I.EL OUAKILI	R	R
M.EL HAMOUTI	R	R
A.BENHSSAIN	E	E
A.EL KHANNOUSS	E	E
R.BEN SALAH	E	P
F.BREDA	E	P
L.MUTAMBAYI	E	E

2) **Rémunérations et avantages de toute nature ainsi que tous les frais de représentation octroyés**

NEANT

3) **Liste de tous les voyages auxquels les administrateur.rices ont participé dans le cadre de l'exercice de leurs fonction.**

NEANT

4) **Inventaires des marchés**

L'ASBL est intégrée dans les principaux MP de la Commune.

Elle a procédé à 2 marchés :

- 1) Remplacement de la Chaudière à Cornimont.  
Attribution à la société WEERTS & Fils SPRL, Six Planes à 5555 Bièvre pour un montant de 15.680€ HTVA.
- 2) Abonnement Téléphonie Mobile – Contrat de 2 ans (1/1/2024 au 31/12/2025)  
Attribution à Orange Belgium, Avenue du Bourget, 1140 Bruxelles, pour un montant de 11.509,68€ HTVA/an soit 23.019,36 HTVA pour 2 ans.

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, sweeping loop at the top and a smaller loop at the bottom, with a vertical line connecting them.

Le Directeur général,

Christophe Denoël

